

L'agenda

SANARY

Théâtre : « Le Malade imaginaire »

Nouveaux résidents du théâtre de la ville, les comédiens de la compagnie du Théâtre Poquelin, vous invitent, aujourd'hui à 16h30 à une représentation de la célèbre pièce de Molière. Tarifs : de 10 à 17 euros. Rés. 04.94.30.55.00.

LE BEAUSSET

Journée de la femme : thé dansant gratuit

Aujourd'hui, de 14 h à 19 h, dans la salle des fêtes de la Maison des arts et de la culture De-Combret, le service municipal des festivités et la maison du tourisme organisent un thé dansant gratuit et ouvert à tous. Il est placé sous le signe de la journée de la femme et des grands-mères. Pour l'occasion, apporter un gâteau ou des biscuits faits maison. Tél. : 04.94.90.55.10.

Les services

Urgences

S.A.M.U. tél. 15.
Pompiers tél. 18.
Police-Secours tél. 17.
Appel d'urgence européen tél. 112.
S.O.S. Médecins :
tél. 04.94.14.33.33.
Pharmacie de garde :
par reconnaissance vocale, tél. 3237 (0,34 euro TTC la minute).
Hôpital de La Seyne :
(urgences 24 h/24),
tél. 04.94.11.30.00.
Présence infirmière ollioulaïse : 24 h/24,
7 j/7, tél. 06.03.27.47.88.
Chirurgiens-dentistes :
tél. 04.98.01.62.63.
Asthme et allergies :
tél. 0.800.19.20.21.
Centre antipoison Marseille : tél. 04.91.75.25.25.
S.O.S. enfants disparus : tél. 116.000 (numéro unique européen).
Site internet www.fondationenfance.fr
S.O.S. Amitié :
(24 h/24),
tél. 04.94.62.62.62 ou appel@sos-amitié.com
S.O.S. vétérinaires :
(24 h/24),
tél. 08.99.70.77.24.

Sécurité

Pompiers :
état-major départemental,
tél. 04.94.60.37.00.

Ces étudiants qui font le bien dans les prisons

INITIATIVE Ils sont bénévoles dans l'association Génépi et chaque semaine, ils viennent partager leur savoir avec des détenus

Le Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées (Génépi) est une association composée, comme son nom l'indique, d'étudiants, mais tous bénévoles. Ils interviennent, chaque semaine, dans près de 110 établissements pénitentiaires de France, et sont aujourd'hui plus de 1300.

Hier, et aujourd'hui, une trentaine de ces bonnes volontés de la Région Paca sont venus à La Seyne, pour un week-end de formation. Christopher Léone, 22 ans, étudiant en droit, est l'un de ceux-là. Il est également, depuis cette année, le président de Génépi-Toulon. Il s'occupe actuellement de cinq détenus, deux heures par semaine, à la prison de Toulon-La Farlède : « J'étudie avec eux la communication et l'expression : apprendre à bien se comporter et à parler devant d'autres personnes, la syntaxe... Les détenus demandeurs sont sélectionnés par l'administration, par méritocratie et, bien sûr, selon leur dangerosité. »

« Une zone d'ombre »

Et d'ajouter : « C'est vrai qu'au départ, il peut y avoir une certaine méfiance de leur part. Mais dès qu'on leur explique que nous sommes bénévoles et notre intérêt à leur donner de notre temps, ça se



Une trentaine d'étudiants du département sont réunis, ce week-end à La Seyne, pour réfléchir, se former et échanger sur le monde carcéral. Au premier rang à droite, Christopher Léone, président de Génépi-Toulon et, excentré sur la gauche, François Korber, fondateur de Robin des lois. (Photo David Latour)

passer bien. Ils sont très reconnaissants. » Christopher, cette année, fait dans la communication, mais l'an dernier, c'était les beaux-arts. « Chacun fait selon ses compétences : soutien scolaire, langues étrangères, français... Il y a dans les prisons une forte population analphabète ».

À leur niveau et avec leurs moyens, ils participent ainsi aux chances de réinsertion des détenus. C'est là d'ailleurs le rôle premier de

l'association. Mais ces jeunes gens mènent aussi une réflexion sur le milieu carcéral. Le thème de ce week-end est d'ailleurs « Le sens de la peine », avec cinq témoignages de détenus à l'appui, dont les conclusions monteront au niveau national en vue de définir des prises de position, ce qu'ils appellent encore des adages. Non pas que Génépi ait un rôle revendicatif, puisqu'il travaille étroitement avec l'administration pénitentiaire, « avec

Avec les honneurs de François Korber

François Korber est ancien détenu et fondateur de l'association « Robin des lois » (4), dont le but est d'améliorer les conditions de vie en milieu carcéral. Il a accepté l'invitation du Génépi de la région Paca avec plaisir : « Génépi fait un travail formidable depuis trente ans. Et tous ces étudiants sont extraordinaires. Ils aident les détenus à apprendre à écrire, à compter, à préparer un examen... Après cette expérience, leur vie ne sera plus jamais la même. »

Son association à lui n'a que dix-huit mois, mais M. Korber peut se vanter d'être efficace. Pour preuve, ce qu'il appelle la fin du « racket des télé » : « Nous venons d'ob-

tenir que la redevance télé dans les prisons passe de 35 ou 40 euros par mois à 8 euros, dans toutes les prisons publiques françaises, dès le 1^{er} janvier prochain. Et dans les publiques-privées en 2013. Michèle Alliot-Marie l'a acté juste avant son départ. » Mais il lui reste du pain sur la planche : « Nous nous attaquons à présent au prix et à la qualité des repas servis dans les cantines. Un vrai problème ! »

Pugnace, celui qui craint « une dérive à l'américaine, avec des prisons privées cotées en bourse », rêve même, sans rire, à des prisons sans barreaux...

1. Rens. sur le site Internet : www.robindeslois.org

qui nous avons d'ailleurs d'excellentes relations », souligne Christopher. Ces jeunes-là ont une démarche simplement citoyenne, indissociable d'un autre objectif : sensibiliser le public pour changer la vision de la prison. « Notre slogan est "Puisque la prison reste une zone d'ombre pour la société, nous nous efforçons de la rendre visible". Et sur les tee-shirts de l'association, il est inscrit "Prisons surpeuplées ou population sur-emprisonnée ?" » Le jeune pré-

sident appelle les étudiants à venir grossir les rangs. « Il faut savoir que les membres ne sont pas obligés d'aller en milieu carcéral, s'ils ne se sentent pas la force. Ils peuvent juste suivre nos formations ou participer à la réflexion. En région Paca, nous sommes présents à Aix-en-Provence, Marseille, Toulon, Nice et Avignon. »

JÉRÔME POILLOT
jpoillot@nicemat.fr

1. Rens. sur le site Internet : www.genepi.fr
par email : genepi-toulon@hotmail.fr

Sanary

Un salon consacré à la femme à l'espace St-Nazaire

Pour la sixième fois, l'association « Ambassade de Talents » et la municipalité de Sanary organisent, jusqu'au 27 mars à l'espace Saint-Nazaire, un salon consacré à la femme. Les organisateurs ont voulu mettre la gente féminine à l'honneur, lors d'un salon d'art, qui présente la femme à travers différents modes d'expression. Exceptionnel, ce salon l'est par le nombre et la qualité des artistes exposants.

Une trentaine d'artistes

Isabelle Gonet, la présidente de l'association, est particulièrement fière d'avoir fait venir à Sanary Olivier Tramoní, jeune artiste à la renommée internationale reconnue, et distingué à de nombreuses reprises pour sa peinture. L'utilisation novatrice de la laque japonaise et de feuilles d'or donnent un style unique à ses portraits de femme. C'est assurément le coup de



De gauche à droite : Isabelle Gonet (l'organisatrice), Olivier Tramoní (peintre) et Sandrine De Maria (conseillère municipale en charge de la culture) œuvrent à la réussite de ce salon. (Photo P. F.)

cœur de ce salon. Mais la bonne surprise vient aussi d'artistes moins connus, mais pourtant particulièrement doués. Ainsi, Anne-Céline Hess, sculpteur dans les Bouches-du-Rhône, expose ses bronzes si expressifs, et propose un nouveau genre avec ses tableaux sculptures, constituant un

triptyque nommé *Addictions sociales*. Au total, trente artistes exposants et plus de 300 œuvres (peintures, sculptures, bijoux ou vêtements) célèbrent la femme. Le public ne s'y est pas trompé, et s'est déplacé en nombre vendredi soir pour le vernissage, lors duquel Roland Jolas, membre de

l'académie poétique et littéraire de Provence, a lu un magnifique poème de sa composition, dédié à la femme. Les lauréats du concours 2011 des trois catégories « affiches, littéraire et plus jeune talent » ont été distingués lors du vernissage. Pour l'heure, le salon se poursuit avec, comme temps forts : un atelier d'écriture le 8 mars, une conférence sur l'évolution vestimentaire des femmes le 12, une exposition de photographies au Petit Gallie le 18, une visite des galeries d'art municipales le 19, une table ronde sur l'évolution vestimentaire le 25 et un exposé sur la santé naturelle, le 26.

P. F.

Savoir +

Salon d'arts à l'espace Saint-Nazaire jusqu'au 27 mars, rue Joseph-Courrau, ouvert du mardi au dimanche de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h 30. Renseignements au 04.94.32.74.24.